



# FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2024 / 2025

Photo  
D'identité

École de judo Ju-Jitsu  
Taïso Salisienne  
04 rue Pasteur  
31260 Salies du Salat

site : [salies-judo.syv.fr](http://salies-judo.syv.fr)  
mail : [saliesdusalat.judo@gmail.com](mailto:saliesdusalat.judo@gmail.com)

Nom : .....

Prénom : .....

Sexe :  Féminin  Masculin

A Salies du Salat le : .....

Signature (tuteur légal)

**Partie réservée aux  
dirigeants ne rien y  
marquer.**

- Photo  
 Certificat médical  
 Paiement

1<sup>er</sup> essai le :

2<sup>ième</sup> essai le :

**Grade du licencier :**

Né (e) le : ..... à : .....

Adresse : .....

Ville : ..... code postal : .....

@ Email : ..... Tel portable .....

Tel domicile : ..... Tel bureau : .....

Profession du père (facultatif) : .....

Profession de la mère (facultatif) : .....

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 : Les licenciés doivent obligatoirement être à jour de leur cotisation et fournir un certificat médical autorisant la pratique du judo ju jitsu, chanbara en compétitions pour l'année en cours.

ARTICLE 2 : Les licenciés doivent porter la tenue réglementaire de la Fédération Française de judo et disciplines associées (un judogi et un tee-shirt blanc sous la veste pour les filles, les cheveux attachés) et une paire de sandales pour se rendre du vestiaire aux tatamis. Ils devront aussi adopter une hygiène corporelle satisfaisante.

ARTICLE 3 : le port de bijoux et autres accessoires (ex : barrettes, montre, piercing...) est interdit sur le tatamis pour des raisons de sécurité.

ARTICLE 4 : le tatami est réservé à l'usage des licenciés uniquement, un espace étant mis à la disposition des accompagnants.

ARTICLE 5 : les licenciés devront respecter le code moral du judo.

ARTICLE 6 : Tous les enfants doivent être accompagnés d'un adulte à l'arrivée et au départ du cours. La responsabilité du club s'arrête au bord du tatami. Aucun enfant ne sera autorisé à quitter les locaux sans la présence d'un adulte référent.

ARTICLE 7 : Il est interdit de fumer dans les locaux.

ARTICLE 8 : Seul les dirigeants de l'école de judo sont autorisés à prendre des photos ou des vidéos des licenciés et uniquement à des fins promotionnelles.

ARTICLE 9 : En cas de cessation d'activité de l'adhérent en cours de saison d'année sportive, la cotisation reste acquise à l'école de judo jujitsu taïso chanbara Salisienne.

ARTICLE 10 : Seul les nouveaux adhérents bénéficient de 2 séances gratuites.

ARTICLE 11 : Tout manquement à ce règlement fera l'objet d'une sanction disciplinaire.

Pour les personnes mineures, la responsabilité de l'enseignant et des dirigeants commence aux heures précises des cours et dès lors que ladite personne est sur le tatamis en tenue. Elle prend fin à la fin du cours dès que la personne est sortie du tatami.

Date, prénom, nom, avec la mention « lu et approuvé », signature.

Accepte les conditions du règlement intérieur le :

# Autorisation parentale

Je soussigné(e) M., Mme., .....

Agissant en qualité de  
Déclare sur l'honneur :

PERE       MERE       TUTEUR

avoir le plein pouvoir de l'autorité parentale à l'égard du mineur dénommé ci-

dessous

Etre investi du droit de garde ou de tutelle du mineur ou de la personne

dénommée ci-dessous.

Autorise mon fils, ma fille, la personne : .....

Oui / Non à participer aux compétitions.

Oui / Non à partir soit en bus ou en voiture personnelle avec un autre parent ou accompagnant lors

des déplacements.

Oui / Non à participer à toutes les activités qui pourraient avoir lieu tout au long de l'année.

Oui / non à quitter le dojo seul après les cours.

Droit à l'image :

Oui / Non autorise le club, pour une durée de 70 ans, à pouvoir utiliser mon image ou celle de mon ou mes enfants (Licenciés), dans le cadre de promotion du club ou de ses disciplines (photos, site Internet du club, articles de presse etc.).

Autorise l'Ecole de Judo Ju-Jitsu salisienne à diffuser éventuellement auprès de ses partenaires vos coordonnées.

Je déclare avoir pris connaissance des modalités de pratique des activités, des horaires, des lieux d'exercice et du règlement intérieur. Avoir été informé des risques normaux de la pratique des activités sportives, des obligations qu'elles comportent et déclare les accepter pour les enfants précédemment inscrits.

Signature du Responsable Légal

## Activité / groupe d'âge

Eveil judo (4ans/5 ans)

Cadet (15ans /16ans)

Mini poussin (6ans/7 ans)

Judo adultes (14 ans et plus)

Poussin (8 ans/9ans)

Ju-jitsu (15 ans et plus)

Benjamin (10ans /12ans)

Gym Taïso/ préparation physique (12 ans et plus)

Minime (13ans /14ans)

## Formule

- Pass individuel (judo, ju-jitsu taïso) 170 €       judo adapté un lundi sur deux 95 €  
 Gym taïso/prepa physique uniquement 110 €  
 Pass Famille 2 personnes 320 €  
 Pass famille 3 personnes 465 €  
 Pass Famille 4 personnes 620 €  
 Judo adapté saison complète 160 €

Possibilité paiement en trois fois par chèque, le paiement en espèce est exigé en intégralité à l'inscription

Pour les pass famille voir la fiche de : .....pour le règlement

Versements échelonnés	1 <sup>er</sup> versement	2 <sup>ème</sup> versement	3 <sup>ème</sup> versement
Montant du versement			
Type du versement			
Date du versement			
N° de chèque			
banque			
Nom du payeur			
C. S. ou C.V.			

Tout versement en espèces sont exigibles en un seul versement.

# QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR



En vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération agréée, hors disciplines, à contraintes particulières.

*Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.*

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux garder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.				
		Tu es : <input type="checkbox"/> une fille <input type="checkbox"/> un garçon	OUI	NON
		Ton âge : <input type="text"/> ans		
L'année dernière	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?			
	As-tu été opéré(e) ?			
	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?			
	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?			
	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?			
	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?			
	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?			
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?			
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?			
	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?			
	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?			
	As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?			
	Ces 2 dernières semaines	Te sens-tu très fatigué(e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?				
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?				
Te sens-tu triste ou inquiet ?				
Pleures-tu plus souvent ?				
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?				
Aujourd'hui	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?			
	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?			
	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?			
<b>À faire remplir par les parents</b>				
	Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?			
	Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?			
	Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)			

Si tu as répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.